

Cette liste n'est pas exhaustive, le service facturation se réserve le droit de demander tout autre document nécessaire à l'évaluation et à la justification des revenus du foyer familial.

1) Votre situation familiale

Vous vivez en ménage commun ou partagez les frais de l'enfant ?

- Justificatifs de revenus* des deux répondants légaux (même année fiscale)

Vous êtes séparés, divorcés ou changement de la contribution d'entretien ?

- Justificatifs de revenus* du/des répondants légaux (même année fiscale) qui contribuent à l'entretien de l'enfant + copie de la convention de séparation ou du jugement de divorce.

*justificatifs de revenus selon votre situation au point 2.

2) Votre justificatif de revenus

Vous êtes Suisse ou détenteur d'un permis C ?

- Avis de taxation ICC (Éléments retenus par l'administration) 2025 ou 2024

En cas de taxation d'office seulement : Bordereau de taxation d'office (ICC) 2025 ou 2024

Nous vous remercions de ne pas attendre votre avis de taxation 2025. Si vous possédez votre avis de taxation 2024 et qu'il ne reflète pas votre situation actuelle, merci de l'indiquer dans les commentaires (étape 2 dans la demande de rabais portail) et joindre les justificatifs selon la liste complémentaire ci-dessous.

Attention : - les attestations annuelles RDU ne sont pas acceptées ;
- les attestations des services sociaux ne sont pas acceptées.

Vous êtes en possession d'un Permis B ou autre situation imposable à la source ?

- Attestation AFC (du service de l'impôt à la source 2025)
ou Déclaration française établie en 2026 avec revenus 2025
ou Avis de taxation, Impôt à la source employés 2025 ou 2024.

Vous êtes fonctionnaire international, employé-e d'une Mission/Ambassade ?

- Attestation 2025 de l'employeur mentionnant les revenus bruts totaux
ou Attestation récente de l'employeur mentionnant le salaire brut mensuel

En cas de regroupement familial, si le conjoint ne travaille pas, l'attestation doit inclure cette information.



Vous êtes sans papier ou migrants ?

- Attestation de votre situation financière fournie par le CCSI ou de l'AMIG

Vous êtes une famille d'accueil ?

- Attestation de placement SASLP et merci de l'indiquer dans les commentaires (étape 2 dans la demande de rabais portail : Famille d'accueil)

3) Si nécessaire, vos justificatifs complémentaires dans les situations suivantes

Augmentation ou perte de salaire depuis le dernier avis de taxation

- Justificatifs de revenus
+ copie des 3 dernières fiches de salaire ou compte d'exploitation 2025

Licenciement ou démission depuis le dernier avis de taxation

- Justificatifs de revenus
+ une copie de votre lettre de licenciement ou démission ainsi qu'une copie des 3 dernières fiches de salaires ou de chômage

Naissance d'un enfant depuis le dernier avis de taxation

- Justificatifs de revenus
+ acte de naissance

Décès du conjoint ou de la conjointe depuis le dernier avis de taxation

- Justificatifs de revenus
+ copie acte de décès et justificatif de pensions veuf/veuve et orphelin

Arrivée ou retour en Suisse

- Justificatifs de revenus de l'étranger
+ 3 dernières fiches de salaire ainsi qu'une copie du permis de séjour
- Justificatifs de revenus de l'étranger
+ 3 dernières fiches de salaire ainsi que l'annonce de retour auprès de l'OCP

La demande ainsi que **les justificatifs doivent être fournis chaque année.**

En cas de changement de situation, plusieurs demandes peuvent être faites durant l'année scolaire et **tous les justificatifs doivent être à nouveau téléversés.**

Chaque fichier ne peut dépasser 8 Mo (Méga-octect). Lorsque vous scannez vos documents, vous pouvez diminuer le poids en Mo en diminuant la résolution. Pour des documents administratifs, 200 dpi est une résolution suffisante.

En cas de question concernant les demandes de rabais, n'hésitez pas utiliser l'outil de sélection disponible sur [notre site internet](#), à nous contacter par e-mail, facture@giap.ch, ou par téléphone au 022 304 57 70.